## BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER. DEUXIÈME SÉRIE. HISTOIRE DU SIÉGE D'ORLÉANS, ET DES HONNEURS RENDUS A LA PUCELLE

Published @ 2017 Trieste Publishing Pty Ltd

#### ISBN 9780649766253

Bibliothèque des Chemins de Fer. Deuxiême Série. Histoire du Siége d'Orléans, et des Honneurs Rendus a la Pucelle by Jules Quicherat

Except for use in any review, the reproduction or utilisation of this work in whole or in part in any form by any electronic, mechanical or other means, now known or hereafter invented, including xerography, photocopying and recording, or in any information storage or retrieval system, is forbidden without the permission of the publisher, Trieste Publishing Pty Ltd, PO Box 1576 Collingwood, Victoria 3066 Australia.

All rights reserved.

Edited by Trieste Publishing Pty Ltd. Cover @ 2017

This book is sold subject to the condition that it shall not, by way of trade or otherwise, be lent, re-sold, hired out, or otherwise circulated without the publisher's prior consent in any form or binding or cover other than that in which it is published and without a similar condition including this condition being imposed on the subsequent purchaser.

www.triestepublishing.com

#### **JULES QUICHERAT**

## BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER. DEUXIÈME SÉRIE. HISTOIRE DU SIÉGE D'ORLÉANS, ET DES HONNEURS RENDUS A LA PUCELLE



## BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER

DEUXIÈME SÉRIE
HISTOIRE ET VOYAGES

Les éditeurs de cet ouvrage se réservent le droit de le faire traduire dans toutes les langues. Ils poursuivront, en vertu des lois, décrets et traités intérnationaux, toutes contrefaçons et toutes traductions faites au mépris de leurs droits.

Le dépôt légal de cet ouvrage a été fait à Paris dans le cours du mois d'avril, et toutes les formalités prescrites par les traités ont été remplies dans les divers États avec lesquels la Prance a conclu des conventions littéraires.

Ch. Lahure, imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation (ancienne maison Grapelet), rue de Vangirard, 9.

#### HISTOIRE

DO

# SIÉGE D'ORLÉANS

ET DES HONNEURS RENDUS

#### A LA PUCELLE

SAP

JULES QUICHERAT

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C'-

1854

#### HISTOIRE

DO

## SIÉGE D'ORLÉANS.

La ville d'Orléans a eu deux fois l'insigne honneur de sauver le pays en arrêtant l'invasion étrangère, et cela avec un accompagnement de circonstances si étonnantes, que chaque fois l'événement a pu passer pour un miracle. En 451, la nation des Huns, vomie de la Sibérie sur l'Occident, comme pour la ruine de toutes les cités qu'elle trouverait sur son passage, recula tout à coup devant celle-ci, sans cause apparente aux yeux des contemporains, sinon que Dieu, qui poussait ces barbares, avait ordonné qu'ils retournassent en arrière. En 1429, les Anglais, déjà mattres des deux tiers de la France, et certains de gagner le reste s'ils s'emparaient d'Orléans, dirigèrent vaincment contre ses murs toutes les ressources de leur puissance. Lorsqu'ils croyaient déjà tenir cet objet de leur convoitise, il leur échappa avec presque

136

1

tout le fruit de leurs autres conquêtes, par l'apparition d'une pauvre fille des champs qui se disait envoyée de Dieu.

C'est cette dernière délivrance qu'il convient de raconter, lorsque les Orléanais s'apprêtent à en renouveler la mémoire par un monument majestueux.

Après la mort de Charles VI, il y eut deux rois de France. L'un était le roi d'Angleterre, Henri VI, mis en possession du trône de saint Louis et par la volonté de Charles VI lui-même, et par une loi sanctionnée des grands pouvoirs de l'État, et par l'assentiment d'un parti considérable qui ralliait à lui la presque totalité des riches, des lettrés et des politiques. Sa domination s'étendait sur les provinces du nord, qui avaient fait de tout temps la force de la monarchie. L'autre roi était Charles VII. rejeton déshérité de la dynastie des Valois, fils maudit par son père et par sa mère, mis hors la loi comine rebelle et comme meurtrier, soutenu seulement par la loyauté d'un certain nombre de capitaines et par le dévouement de quelques populations appauvries, mais plus encore par l'assistance déréglée d'un ramas de bandits qui lui faisaient honte à lui-même. Il régnait sur six provinces du midi, presque toutes de landes et de montagnes.

Entre les deux parties de la France ainsi divisée, l'Orléanais demeurait comme une barrière, mais non pas avec la sécurité d'un pays neutre. Le duc d'Orléans, qui en possédait alors la seigneurie, avait dirigé autrefois la faction où s'était réfugiée en dernier lieu la nationalité française; de plus, l'ordre de succession considéré jusqu'alors comme la loi fondamentale du royaume l'appelait au trône après la lignée dont Charles VII et un enfant au berceau étaient les seuls représentants. Son bonneur comme son intérêt l'attachant de la sorte à la cause du vaincu, il la soutenait de tout son pouvoir. Quoique prisonnier à Londres depuis de longues années, il prétait à son infortuné parent l'assistance de ses villes et de ses hommes, et (chose étrange) il pouvait le faire sans que les vainqueurs s'en montrassent offensés. Mais là était le danger de la situation, parce que la tolérance qu'on avait pour lui tenait uniquement au grand nombre d'amis que sa douce humeur et les graces de son esprit lui avaient faits dans la haute société anglaise, et qu'il était à craindre que la politique ne fit taire à la fin les considérations personnelles.

Cela eut lieu en 1427. Les communes d'Angleterre et les Français soumis s'ameutèrent à la fois contre un système de ménagements trop propre, selon eux, à fomenter ce qu'ils appelaient l'insurrection; de sorte que, par l'indépendance laissée à Ī

l'Orléanais, l'ennemi trouvait un refuge inexpugnable dans ses quartiers d'outre-Loire, et la guerre se perpétuait, et les affaires ne pouvaient pas reprendre, ni l'agriculture refleurir dans les campagnes dévastées. Ces plaintes mirent le gouvernement dans la nécessité d'agir. Il fit partir contre l'Orléanais une première expédition, qui échoua faute d'une bonne direction. Les généraux avaient en l'imprudence d'entamer le pays par la région boisée du Gâtinais, plus favorable aux courses des partisans qu'aux manœuvres d'une armée régulière : ils furent battus devant Montargis.

L'année suivante, le parlement anglais sit les sonds d'une nouvelle entreprise, et désigna le choix d'un général dans les talents duquel on avait toute consiance. C'était Thomas Montague, comte de Salisbury, qui s'était distingué auparavant par la conquête de la Champagne. Il passa la mer avec six mille hommes de noblesse et de cette milice des bourgs, si redoutable par sa dextérité à manier l'arc. Après avoir ramassé à Amiens, à Paris, à Chartres, tout ce que la passion politique put lui sournir d'auxiliaires, il s'avança par les plaines découvertes de la Beauce. La prise de Nogent-le-Roi et du Puiset surent le prélude d'une suite de succès qui lui permirent bientôt de s'attaquer à Orléans, toutes les places des environs ayant comme rivalisée